

07 oct 2016 -16:22

Appartient à [Conseil des ministres du 7 octobre 2016](#)

Deuxième rapport semestriel du plan fédéral 'gender mainstreaming'

Sur proposition de la secrétaire d'Etat à l'Egalité des chances Elke Sleurs, le Conseil des ministres a pris acte du deuxième rapport semestriel du plan fédéral 'gender mainstreaming'.

Le rapport met notamment en évidence les progrès réalisés concernant l'intégration de la dimension de genre dans plusieurs politiques fédérales. En matière d'emploi, la dimension de genre a par exemple été prise en compte dans des recherches relatives aux risques psycho-sociaux et à l'établissement d'un compte carrière. Cette dimension a également été mise en évidence dans les publications du SPF Economie, et sera renforcée dans des enquêtes qui seront prochainement menées. Au niveau du département de l'Intérieur, plusieurs initiatives ont été prises pour mieux intégrer la dimension de genre dans la lutte contre la radicalisation ainsi que dans les campagnes de recrutement des pompiers. En matière de santé, il a été demandé à l'INAMI de réaliser un screening des notices des médicaments qui ne sont remboursés qu'à un des deux sexes.

Concernant la justice, une section destinée aux femmes internées à risque a été ouverte. Le genre a été intégré dans les nouveaux programmes de coopération au développement, ainsi que dans plusieurs contacts bi et multilatéraux. Les disparités hommes/femmes en termes d'accès et d'utilisation des TIC ont été mises en évidence dans le dernier Baromètre de la société de l'information. Un Focus "Hommes et femmes au CPAS" a été publié par le SPP Intégration sociale. En matière de mobilité, des initiatives seront prises afin que la SNCB et Infrabel identifient et prennent en compte les différences qui pourraient exister entre hommes et femmes dans le cadre de leurs activités. Enfin, de nombreuses mesures concrètes ont été prises dans le cadre de la politique d'asile et de migration afin d'améliorer l'accueil des femmes et de les protéger des violences dont elles sont souvent victimes.

Le 10 juillet 2015, le Conseil des ministres a adopté le plan fédéral gender mainstreaming. Ce plan a pour objectif de renforcer l'égalité des femmes et des hommes dans la société, via l'identification et la prise en compte des différences de situation entre hommes et femmes (dimension de genre) dans les politiques gouvernementales. Il contient d'une part un engagement général du gouvernement vis-à-vis du gender mainstreaming et d'autre part des engagements plus précis des différents membres du gouvernement à prioritairement intégrer la dimension de genre dans 75 politiques gouvernementales.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Elke Sleurs, secrétaire d'Etat à la Lutte contre la pauvreté, à l'Egalité des chances, aux Personnes handicapées, et à la Politique scientifique, chargée des Grandes villes, adjointe au Ministre des Finances

Tour des Finances

Bd du Jardin Botanique 50 boîte 3030

1000 Bruxelles

Belgique